



FICHE DE POSTE

ANIMATEUR ALSH

Sous la responsabilité hiérarchique du Président du Syndicat et de la directrice générale des services,

Sous la responsabilité fonctionnelle des coordinatrices enfance/jeunesse et des référentes ALSH,

Dans le respect de la discrétion professionnelle, il organise la mise en place des activités d'animation.

LA DEFINITION DU POSTE

garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles.
Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques, participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation.

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles :

- Aménager des espaces en fonctions des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.
- Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur l'accueil de loisirs.
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
- Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.

Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :

- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le référent du centre de loisirs et l'équipe d'animation.
- Etablir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants....
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au référent de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...)
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires, les usagers.
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil.